



Conférence du 13 juin 2016

Tribunal de Commerce de Paris
Bulletin d'inscription

La réparation des dommages concurrentiels
par

Madame Murielle Chagny
Agrégée des facultés de droit

Le Président de **l'Association Droit & Commerce** vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la conférence qui aura lieu dans la Grande salle d'audience du Tribunal de commerce de Paris - 1 quai de Corse 75004 PARIS - le **lundi 13 juin 2016 à 18h00** et qui se prolongera autour d'un cocktail.

INSCRIPTION

Conférence du 13 juin 2016 au Tribunal de commerce

A retourner à Madame Isabelle Aubard - Association Droit & Commerce
74 avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS

ATTENTION : pour les avocats
il est INDISPENSABLE de donner votre BARREAU et votre CODE POSTAL

Nom :	Prénom :
Profession :	Société :
Adresse :	
Téléphone :	Email :
Si vous êtes avocat , vous êtes inscrit au Barreau de :	
Pour les avocats il est INDISPENSABLE de préciser votre code postal professionnel :	

Avocat inscrit au Barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence à cette formation sera directement adressé par nos soins à l'Ordre, sous la condition que votre code postal soit bien renseigné. Aucune attestation ne vous sera remise.

Avocat inscrit à un autre Barreau, une attestation vous sera remise à l'issue de la conférence, elle sera à adresser, par vos soins, à votre Barreau.

Autre profession, une attestation de présence vous sera délivrée, sur demande, le jour de la conférence.

Assistera à la conférence du 13 juin 2016

Ci-joint un chèque de 20 € à l'ordre de Droit & Commerce au titre de la participation aux frais.*

* Sont dispensés de la participation de 20 € :

- Membres de Droit & Commerce Enseignants
 Magistrats Etudiants

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, cette conférence est validée au titre de la formation professionnelle des avocats.